

LES PANIERS DE FOURMILIENNE - Unité EPICERIE COMPTE-RENDU DE REUNION du 15 décembre 2016

Nous étions 11 rassemblés pour cette réunion.

Ordre du Jour :

- Présentation du bilan 2016
- Intervention de Thierry NOEL : Présentation du statut d'une SCIC
- Réflexion sur mise en place des actions 2017 liées à la prise du local rue des prêtres.

Présents :

- | | |
|------------------------|---------------------|
| - Marie-Noël GROULT | - Michèle HUSSENOT |
| - Michèle MENETRIER | - Monique REY |
| - Maryse THIEBAUT | - Willy GABELLO |
| - Marie-Thérèse GIRAUD | - Florence SIMAC |
| - Jean-François GIRAUD | - Gwénaëlle JOUVRAY |
| - Eliane BOUVIER | |

BILAN provisoire 2016 à partir du suivi des ventes hebdomadaires

	2016	Par semaine
CA TTC	21 400 €	424 €
Achats TTC	- 18 940 €	- 375 €
Marge Brute	2 460 €	49 €
Frais de transports	- 1 050 €	- 27 €
Marge Net	1 410 €	22 €

Marges Brute en % : - du CA TTC = 11,5%
- des Achats TTC =13%

Nombre de semaines	50
Nombre de paniers	490
Panier moyen	43€
Nombre de paniers/semaine	10
Nbre paniers/sem depuis sept.	13

L'activité s'est maintenue toute l'année sur le modèle de ce qui avait été lancé en 2015. On note toutefois une légère augmentation du nombre de paniers depuis septembre, qui se maintient sur les 4 derniers mois.

Intervention de Thierry NOEL : Présentation du statut d'une SCIC

Thierry NOEL, conseiller à ADISES Active, organisme d'accompagnement et d'aide au financement des structures et entreprises est venu en tant que membre du GAL (Groupe d'Actions Locales) initié par le SMAPS (Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard) dans le cadre du Programme LEADER (programme de financement Européen) mis en place sur le territoire. Fourmilienne fait partie des structures qui peuvent postuler à des demandes de subventions dans ce cadre.

Par ailleurs, Thierry connaît bien Fourmilienne car il est lui-même adhérent et participe à plusieurs activités, notamment le jardin partagé.

Il nous a présenté le statut particulier d'une SCIC

Qu'est ce qu'une SCIC ?

Un statut d'entreprise classique avec des particularités liées à l'économie sociales et solidaires. C'est donc une entreprise collective qui n'a pas comme fonction l'enrichissement personnel mais qui a plutôt comme objectif son développement collectif.

- Un capital social variable partagé entre tous les sociétaires et dont le montant est fonction de l'apport de chacun.
- Au moins 3 associés dont : 1 salarié, 1 bénéficiaire (habitant, producteurs, partenaires divers, utilisateur des services...) et 1 tiers (collectivité, entreprises, association,...)
- Le capital individuel investi est remboursé (sans plus-value) en cas de départ du sociétaire (au maximum dans les 2 ans après le départ)
- Pouvoir des associés : 1 personne = 1 voix - quelque soit le montant du capital apporté
- Constitution : Enregistrée au Greffe du Tribunal de commerce, annonce légale
- Les collectivités publiques peuvent être Associées et Bénéficiaires
- Peut prétendre aux subventions publiques
- Répartition du résultat : entre 57,5% et 100% de réserves impartageable et exonération de l'IS (impôt sur les sociétés) possible.

Thierry nous informe que le statut de la SCIC est particulièrement bien adapté au développement de Fourmilienne et répond notamment à plusieurs problématiques liés au fonctionnement de l'association :

- Salariat des personnes membre de la direction collégiale de l'association impossible en association. La SCIC permet donc aux salariés de participer à la responsabilité de l'entreprise.
- Le capital est détenu par les sociétaires.
- Le capital variable permet une souplesse pour les sociétaires : le capital engagé est remboursé en cas de désengagement.
- Le nombre de sociétaires est souple, il peut être organisé en plusieurs commission ou collège ou unité.
- Les décisions sont prises par tous les sociétaires et chaque personne a une voix, ni plus ni moins.
- La SCIC fonctionne comme une association avec une implication possible et recommandée des bénévoles.
- La SCIC est une entreprise et est donc soumise à la même fiscalité. Elle permet donc une reconnaissance plus sûre au niveau des autres organismes, structures avec lesquels elle interagit.

Ce premier point sur ce statut a permis de poser un cadre possible pour l'évolution de Fourmilienne. Il sera présenté plus largement le 7 janvier prochain, lors de la journée de réflexion pour la mise en route du projet.

Réflexion sur mise en place des actions 2017 liées à la prise du local rue des prêtres

La collégiale a organisé le 7 janvier une journée de réflexion pour l'avancée du projet de Fourmilienne et l'installation dans un local. Pour **préparer la journée du 7 janvier**, nous avons **détaillé les groupes de réflexion** à mettre en route pour lancer le projet dans le local de la rue des prêtres.

Pour la mise en route du projet :

- Achats : (Eliane, Marie-Thérèse)
 - liste des produits à vendre
 - recherche des produits nouveaux en local
 - trouver une plate forme d'approvisionnement de produits bio
- Aménagement : (Florence)
 - étagères
 - ameublement
 - bricolage
- Budget :
 - travail sur les marges à travailler, en lien avec les producteurs
 - faire un prévisionnel détaillé
 - affectation des montants pour chaque groupe
- Relation Producteurs - Circuits courts :
 - engagement des producteurs : à discuter avec eux
 - réflexion sur les marges réalisées sur les produits locaux
- Gestion Epicerie :
 - organisation de la vente sur place
 - organisation de la vente des paniers
 - comptabilité
- Communication :
 - Flyers,...

Les permanences au local :

Besoin d'une équipe de base en soutien (environ 3 à 6 personnes ?), épaulée de façon moins régulière par une équipe plus large. L'équipe soutien

Des permanences à 2 pour plus de convivialité et meilleur accueil.

Les premières dispo :

- Anne PHILIPPE : Mardi, Jeudi, Vendredi de 10H à 16H (jusqu'en avril)
- Michèle HUSSENOT : Jeudi fin d'après-midi
- Michèle MENETRIER : Jeudi matin

- Willy GABELLO : Samedi matin (ts les 15 jours)
- Gwénaëlle JOUVRAY : WE+soirs (ts les 15 jours) + Mardi, Vendredi

Toutes ces tâches sont à détailler en fonction des envies et de la créativité de chacun.

Le 7 janvier permettra de poser précisément les groupes, les actions à mener par chacun des groupes, les interactions à mettre en place entre tous les groupes et avec les autres unités.

Vous attendent nombreux le 7 janvier pour construire le projet, prendre votre place et apporter votre savoir faire au collectif de Fourmilienne.